

**AFFAIRE N° 2017/151****DELIBERATION TARIFS 2018 PARTICIPATIONS AUX ACTIONS DES ACTEURS TOURISTIQUES PARTENAIRES DE L'OFFICE DE TOURISME*****Rapporteur Monsieur le Président***

Monsieur le Président de l'EPIC Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique informe les membres du Comité Directeur que l'Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique met en place pour l'année 2018 des tarifs de prestations destinées aux professionnels du tourisme, vendues sous forme de packs, selon le type de prestataire. Les tarifs évoqués sont exprimés en euros, HT, et pour une année.

**PACKS DE PRESTATIONS DE SERVICES**

<b>CATEGORIES</b>	<b>TARIFS HT 2018</b>	
	<b>LAC</b>	<b>POINTE</b>
Agences immobilières	1 119,55 €	786,66 €
Campings 1 à 49	301,42 €	
Campings 50 à 199	775 €	
Campings 200 à 499	1 419,25 €	1078,33 €
Campings >500	2 218 €	1400 €
Villages vacances/résidences de tourisme	1 330,55 €	872,50 €
Hôtels 1 à 20 chambres	689,25 €	605 €
Hôtels 21 à 29 chambres	864,29 €	699,16 €
Hôtels >29 chambres	1 205,67 €	1004,29 €
Meublés/chambres d'hôte pack standard	83,33 €	
Meublés/chambres d'hôte pack complet	208,03 €	
Hébergements collectifs	208,03 €	
Casino	600 €	
Commerces et services	170 €	
Grandes surfaces	500 €	

**PACKS DE PRESTATIONS DE SERVICES**

<b>CATEGORIES</b>	<b>TARIFS HT 2018</b>
Restaurants 1 à 50 couverts	170 €
Restaurants > 50 couverts	251 €
Activités sports/loisirs/châteaux	258,33 €
Association/patrimoine culturel	170 €
Vélos	334,50 €
Golf	633 €
2 golfs	995 €
Hors territoire	358,35 €
Multi-activité	418,50 €

**OPTIONS**

	<b>TARIFS HT 2018</b>
Site internet & bornes	300 €
Dépôt flyers	250 € (zone de chalandise)
Présentoir Océanesque	300 €
Vidéo écran partenaire	163,75 €
Photo écran partenaire	120 €
Encart 2 newsletters	129,17 €
Exclusivité annuelle écran i mobilité	450 € (pour 12 mois de parution)
Photographe professionnel (10 clichés)	120 €

**REMISES CUMULABLES**

5% pour les prestataires détenteur d'un label  
10% pour un partenariat sur 2 ans  
5% pour un parrainage (non partenaire en 2017)

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.